

Laval, le 26/01/2026

Objet : Inscription tournoi volley pour tous (mai/juin)

Bonjour,

Le Comité Départemental de Volley-Ball de la Mayenne organise un tournoi se déroulant sur une période de 6/7 semaines à partir de mi-mai jusqu'à début juillet.

1. REGLEMENT

- **Ce tournoi s'adresse à tout le monde : entreprises, clubs, inter-clubs, copains.....**
- **Tournois 6x6** : ils sont réservés à partir de la catégorie M18 (2010 et avant avec simple surclassement) :
 - 1 tournoi masculin avec filet à 2,43 mètres,
 - 1 tournoi féminin avec filet à 2,24 mètres,
 - 2 tournois mixtes (confirmé, médium), avec filet à 2,43 mètres,
 - Chaque équipe engagée doit être composée de 6 joueurs minimum,
 - **L'engagement s'élève à 37,00€ par équipe,**
 - Des femmes peuvent participer au tournoi masculin,
 - Par contre, pour le tournoi féminin, pas d'hommes,
 - **Pendant le tournoi, il sera accepté qu'une équipe se présente avec 5 joueurs lors de 2 matchs uniquement,**
 - Pour les équipes mixtes, la présence de 3 femmes au minimum sur le terrain est obligatoire, même s'il s'agit d'un match à 5 joueurs.
- **Tournoi 4x4** : il est réservé à partir de la catégorie M18 (2010 et avant avec simple surclassement) :
 - 1 garçon minimum et 1 fille minimum,
 - Terrain : 7m x 7m
 - Filet à 2,43 mètres,
 - **L'engagement s'élève à 28,50€ par équipe.**
- Pour participer à ces tournois, les joueurs doivent être titulaires, soit d'une licence Compétition Volley-Ball, soit d'une licence Compét'lib, soit d'une **licence Volley Pour Tous d'un montant de 30,00€**.
- Il n'y aura pas de classements à l'issue de ces tournois.
- Chaque club devra fournir obligatoirement un ballon et une salle pour recevoir

le soir après 20h00.

- Les clubs lavallois ne disposant pas de salle peuvent en faire la demande auprès du service des sports de la Mairie (02.43.49.43.99).

2. PROCEDURE POUR LES ENGAGEMENTS

- Dans un premier temps chaque club ou équipe devra renvoyer uniquement la feuille d'engagement, ci-jointe, complétée (par mail ou par courrier à l'adresse indiquée ci-dessous) **avant le LUNDI 30 MARS 2026**.
- Pour les équipes non affiliées à un club fédéral, vous recevrez, après votre inscription, les bordereaux de licences.
- **ATTENTION** : tout nouveau licencié doit fournir une pièce d'identité valide et une photo. Sans ces éléments, la licence ne pourra être validée et donc la personne ne pourra jouer.
- **Certificats médicaux** : Le licencié doit compléter un « Questionnaire relatif à l'état de santé FFvolley » ou un « Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur » et attester sur son formulaire de demande de licence, que toutes les rubriques du questionnaire ont donné lieu à une réponse négative. Dans le cas contraire, il devra fournir un certificat médical, datant de moins de 6 mois, attestant l'absence de contre-indication à la pratique du Volley, afin d'obtenir cette extension
- Vous recevrez les licences validées et les calendriers courant avril.

Amitiés sportives

La Commission Sportive Senior

Comité Départemental de VolleyBall 53
109 Bis Avenue Pierre de Coubertin
53000 Laval

secretariat@comitevolley53.fr
06 82 47 44 25
<https://comitevolley53.fr>



Crédit Mutuel


AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

